

DÉCISION DU MAIRE

Décision N° 61-2024	MOYENS GENERAUX <u>Accord-Cadre de prestations de service</u>
	Marché n° 2024-01 : Accord-cadre de prestations d'entretien des terrains du CSVM

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics » ;

VU la consultation lancée par les services le 24 janvier 2024 ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par les services ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un accord-cadre de prestations d'entretien des terrains du CSVM, selon les modalités suivantes :

Lot du marché	Titulaire du marché	Montant annuel maximal en euros HT
Lot 1 : Terrains en gazons	EFFIVERT ST GERMAIN 4 LA CHENILLERE ST GERMAIN SUR MOINE 49320 SEVREMOINE	20 000.00 € HT
Lot 2 : Terrains en synthétique	BOTANICA JARDINS SERVICES LES TWINS II - 885 AVENUE DU DR LEFEBVRE 06270 VILLENEUVE- LOUBET	10 000.00 € HT

Article 2. **PRECISE** que le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois, renouvelable de manière tacite 2 fois maximum dans la limite de 36 mois.

Article 3. **CHARGE** les « Services Techniques », Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable du vignoble de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 4. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 6 mai 2024

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet

Le Maire

Décision transmise à la Préfecture

Le **14 MAI 2024**

Affichée le **21 MAI 2024**


